



Commune de Châtel-sur-Montsalvens

Assemblée communale du 2 décembre 2025

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Châtel-sur-Montsalvens sont convoqués en assemblée communale, le

Mardi 2 décembre 2025 à 20h00

à la salle communale, avec le tractanda suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 14 mai 2025
(le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée)**
- 2. Budget de fonctionnement 2026**
- 3. Budget des investissements 2026**
- 4. Crédits d'engagement – Information**
- 5. Planification financière**
- 6. Nomination du nouvel organe de révision des comptes**
- 7. Approbation du règlement communal relatif à l'accueil extrascolaire (AES)**
- 8. Approbation du règlement d'exécution relatif à l'accueil extrascolaire (AES)**
- 9. Approbation des statuts modifiés du Secours Sud Fribourgeois**
- 10. Commission des naturalisations – Démission et élection nouveau membre**
- 11. Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée (procès-verbal) peuvent être consultés au secrétariat communal ainsi que sur le site internet de la commune.

Le Conseil communal